

Mairie d'Obernai
Monsieur Bernard Fischer
CS 80 205
67213 Obernai Cedex

Obernai, le 30 janvier 2023

Objet : Question écrite

PJ : Annexes 01 et 02

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article 8 du règlement intérieur du Conseil municipal de la ville d'Obernai, j'ai l'honneur de formuler au nom de notre groupe une question écrite portant sur trois points intéressant la collectivité.

1. Accessibilité du parking Silo sainte Odile rue de la filature et rempart Caspar

Le parking silo sainte Odile a été inauguré le 7 novembre 2022 en votre présence. Ce parking privé est implanté le long de la nouvelle rue de la filature dont les travaux sont en phase d'achèvement. Il est exploité et son accès piéton se fait depuis le rempart Caspar et la rue de la filature.

Nous vous interpellons par la présente sur la non-conformité des aménagements au droit du parvis devant le parking silo et le long de la rue de la filature. Les blocs en grès posés au sol le long du trottoir et sur le parvis rempart Caspar constituent des obstacles dangereux pour les piétons et particulièrement pour les personnes à mobilité réduite et ne sont pas conformes avec les exigences d'accessibilité qui doivent être intégrés à tous les projets touchant à la mobilité, aux espaces publics ou aux bâtiments (cf. Annexe 01).

Quand bien même les aménagements au droit du parking silo seraient provisoires, les blocs de pierre mis en place sont dangereux pour les usagers et nous demandons qu'ils soient retirés.

Quelle explication apportez-vous à ces aménagements non conformes dans un nouveau quartier dont vous avez décidé des contours en concertation avec ses promoteurs ?

Comme vous l'avez souligné lors du dernier Conseil municipal, les finances de notre ville ont été amputées par différentes réformes gouvernementales et en cette période de crise économique, la sobriété budgétaire est de mise. Nous partageons votre volonté de contenir les dépenses de fonctionnement et les charges à caractère général.

2. Coût de la cérémonie des vœux du Maire

Dans ce contexte compliqué, un certain nombre de collectivités ont renoncé à l'organisation de la cérémonie des vœux ; d'autres ont décidé de maintenir cette cérémonie mise entre parenthèses depuis deux ans en raison de la crise sanitaire et ont tenu à renouer avec cet événement traditionnel et sa convivialité.

C'est le choix que vous avez fait en organisant votre cérémonie des vœux le jeudi 5 janvier dernier à la Halle des Sports Bugeaud.

Nous vous prions de nous faire part du coût global de cette cérémonie.

A l'appui de la comptabilité analytique de la collectivité, quel est le détail des dépenses liées à cet événement et leur ventilation par postes (mise à disposition de la salle, installation et désinstallation de la salle par les agents communaux, location de matériels (moquette, sonorisation, écran, éclairage...), frais de bouche (boissons et traiteur, frais de communication (conception, impression et envoi des cartons d'invitation) ?

3. Remplacement de l'escalier et de la rampe en grès de l'hôtel de ville

L'hôtel de ville d'Obernai a fait l'objet d'importants travaux d'aménagement, de mise en accessibilité et de remplacement des menuiseries. Ces travaux sont achevés depuis 2019 et ont notamment modifié l'accès à l'hôtel de ville avec la création en façade nord d'un nouvel escalier, d'une rampe destinée aux personnes à mobilité réduite avec main courante installée le long de la façade et d'un muret en pierre massive de grès.

Comme le montrent les clichés joints en annexe 02 :

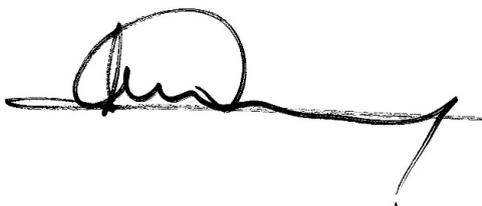
- . ces aménagements extérieurs étaient achevés et fonctionnels à l'été 2019,
- . courant 2020, le muret en grès des Vosges a fait l'objet d'un remplacement intégral par un muret en granit,
- . en janvier 2023, l'ensemble de l'aménagement a été remanié : l'escalier et la rampe en grès des Vosges ont été retirés et remplacés par un escalier et une rampe en granit.

Ce réaménagement de l'entrée principale de l'hôtel de ville n'a pas été présenté en commission de l'Environnement, de l'Urbanisme, des Mobilités et des Equipements. Pour quelles raisons ces travaux ont-ils été programmés de manière prioritaire sur un aménagement datant de 2019 et quel a été leur coût ?

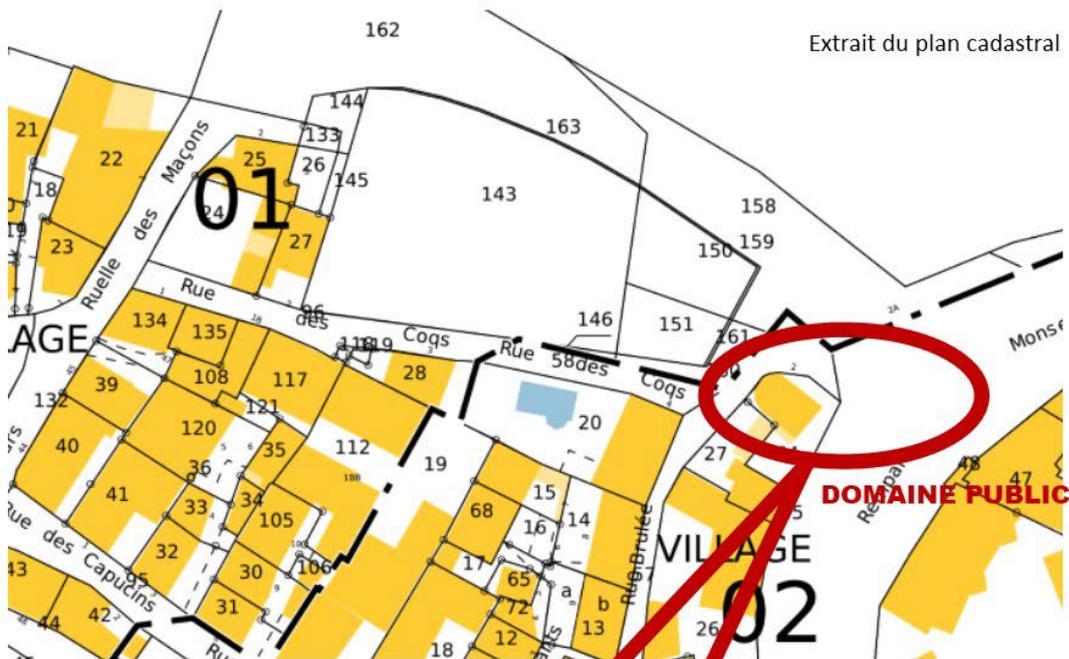
Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Pour le groupe Imaginons Obernai,

Catherine Edel-Laurent



Annexe 01 - Accessibilité du parking Silo sainte Odile rue de la filature et rempart Caspar



Annexe 02 - Accessibilité de l'hôtel de ville – remplacement de l'escalier et de la rampe PMR

2019



Nouvel accès à l'hôte de ville
Escalier et rampe PMR en grès des Vosges
Photos 06-2019

2020



Remplacement du muret en grès des Vosges
par un muret en granit
Photos 09-2020



2023



Remplacement de l'escalier extérieur
et de la rampe d'accès PMR en grès des
Vosges par des aménagements en granite
Photos 01-2023